

# LA PRATIQUE

AFA de l'Indre  
Résidances pluridisciplinaires  
1 place Pillain 36150 Vatan

## Appel à participation

**Scène ouverte** à destination des musicien·nes et groupes de musique amateurs

À l'occasion du festival En Pratiques #6, La Pratique propose aux musicien·nes et groupes de musique amateurs de se produire sur la scène du festival !

### EN PRATIQUES, C'EST QUOI ?

C'est un festival pluridisciplinaire, gratuit et ouvert à toutes et tous, qui a lieu tous les deux ans à Vatan dans l'Indre ! Pour cette nouvelle édition, celui-ci se déroulera les **vendredi 12, samedi 13 et dimanche 14 juin 2026 à La Pratique – Atelier de fabrique artistique**. Le samedi mettra particulièrement à l'honneur les pratiques amateur·es à travers une programmation dédiée, suivie d'une scène ouverte pour clôturer la journée.

### QUELLES SONT LES CONDITIONS POUR PARTICIPER ?

1/ La scène est accessible à toute personne pratiquant la musique, **seul·e ou en groupe**, et ce **de manière non professionnelle**.

2/ Pour participer, les candidat·es devront avoir parmi leurs membres des **habitant·es de la région Centre-Val de Loire**.

3/ Ils·elles présenteront une prestation **entre 20 et 40 minutes** maximum.

4/ Les artistes retenu·es **ne doivent pas avoir de besoins techniques contraignants** et apporteront leurs instruments et matériel (systèmes son et lumière fournis).

5/ Ils·elles acceptent que leur nom et image soient utilisés dans le cadre de la promotion du festival.

6/ Les participant·es mineur·es devront avoir une autorisation parentale pour se produire.

### ET FINANCIÈREMENT ?

La Pratique prend en charge les frais de communication, d'organisation administrative et technique de l'évènement. Cet appel à participation prévoit une prise en charge des repas le samedi soir pour les artistes retenu·es mais pas de compensation financière.

### COMMENT CANDIDATER ?

Les éléments à fournir ci-dessous sont à envoyer par mail à [info.lapratique@gmail.com](mailto:info.lapratique@gmail.com) :

- Le formulaire d'inscription complété (avec autorisation(s))
- Un dossier présentant l'artiste ou le groupe et ses productions/reprises
- Éléments permettant de visionner la prestation proposée : liens, fichiers mp3, vidéos

**Date limite pour l'envoi des candidatures : vendredi 27 février 2026 (inclus)**

Chaque dossier, pour être accepté, doit être **complet**. Les critères de sélection seront basés sur la créativité, la cohérence avec l'esprit du festival et le respect des conditions de participation. **Les résultats seront divulgués courant mars 2026.**